

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 24 Septembre 2014

Date de la convocation 17 Septembre 2014	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Centre Aquatique Intercommunal du Clermontais – CLERMONT L'HERAULT
<u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance		PROCURATIONS:
ASPIRAN: M.BERNARDI Olivier, BRIGNAC: M.JURQUET Henri, CABRIERES: M.MALLET Denis, CANET: M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, Mme BENARD Bénédicte, M.SEGURA René, CEYRAS: Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT: M. Salvador RUIZ, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, Mme PRULHIERE Yolande, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, Mme OLLIÉ Sophie, M.BARON Bernard, Mme GREGOIRE Arielle, M.PONCÉ Yvan, Mme ROBERT Laure, FONTES: M.BRUN Olivier, LIEURAN CABRIERES: BLANQUER Alain, MERIFONS: M.VIALA Daniel, MOUREZE: M.DIDELET Serge, NEBIAN: M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie, OCTON: M.COSTE Bernard, PAULHAN: M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme GAVINET Isabelle, M.DUPONT Laurent, SAINT FELIX DE LODEZ: M.RODRIGUEZ Joseph, SALASC: M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT: M.RIGAUD Christian, VILLENEUVETTE: M.VIDAL Eric.		M.SOULAYROL Alain à M.COSTES Jean, M.VALENTINI Gérald à M.BARDEAU Francis,

Objet : Théâtre du Clermontais - Convention culturelle de territoire du Clermontais avec le Département Convention pluriannuelle d'objectifs – Théâtre du Clermontais scène conventionnée pour le théâtre dans l'espace public 2014-2016

Monsieur VALERO rappelle aux membres du conseil communautaire que dans le cadre de la convention triennale de "scène conventionnée pour le théâtre dans l'espace public", la communauté de communes du Clermontais sollicite pour l'action du service Théâtre :

- du Ministère de la Culture DRAC Languedoc-Roussillon une subvention de fonctionnement de 60 000€
- de la Région Languedoc-Roussillon une subvention de fonctionnement de 85 000€
- du Conseil Général de l'Hérault une subvention de fonctionnement de 50 000€ (dans le cadre de la convention culturelle de territoire)

Monsieur le Président soumet le rapport aux membres du conseil communautaire.

Le Conseil Communautaire oui l'exposé de Monsieur VALERO, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

SOLLICITE pour l'action du service Théâtre :

- du Ministère de la Culture DRAC Languedoc-Roussillon une subvention de fonctionnement de 60 000€
- de la Région Languedoc-Roussillon une subvention de fonctionnement de 85 000€
- du Conseil Général de l'Hérault une subvention de fonctionnement de 50 000€ (dans le cadre de la convention culturelle de territoire)

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté De Communes du Clermontais,

Jean-Claude LACROIX